

Migration, Asile et Etat de droit



Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu

FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE DE L'UNION EUROPEENNE ET ENJEUX DU NOUVEAU PACTE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

13h30 - 13h40 : Allocution d'ouverture :
Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris

13h40 - 14h00 : Propos introductifs : Une politique migratoire à géométrie variable
Panagiotis PERAKIS, Avocat au Barreau d'Athènes, 2^{ème} Vice-Président du Conseil des Barreaux européens (CCBE)

ATELIER N°1
ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE DE L'UNION EUROPEENNE ET RÉVISION DU CADRE LÉGISLATIF

14h00 - 14h30 : Les objectifs du nouveau pacte sur la migration et l'asile
Alix MÜLLER-RAPPARD, Conseillère juridique, DG HOME, Commission européenne

14h30 - 15h00 : La protection des droits fondamentaux dans le cadre du droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration
Tamás MOLNÁR, Chargé de programme - Recherche juridique, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

15h00 - 15h30 : La mise en œuvre du droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration et impact de l'épidémie de Covid-19 dans les zones d'attente
Laure BLONDEL, Membre de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé)

15h30 - 16h00 : La mise en œuvre du droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration et impact de l'épidémie de Covid-19 dans les « hot spots » : l'exemple d'ELIL

Laurence ROQUES, Avocate au Barreau de Val-de-Marne, Présidente de la Commission Liberté et Droits de l'Homme du Conseil National des Barreaux (CNB)

Miguel GARRE, Avocat aux Barreaux de Paris, Malaga et Grenade

16h00 - 16h10 : Débats

ATELIER N°2
LES ENJEUX DU NOUVEAU PACTE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

16h10 - 16h40 : Les enjeux du nouveau pacte sur la migration et l'asile pour la France
Pierre REGNAULT de la MOTHE, Préfet, Chef du service Justice et affaires intérieures à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

16h40 - 17h10 : Les enjeux du nouveau pacte sur la migration et l'asile pour les avocats
Noemí ALARCON, Avocate au Barreau de Malaga, Présidente du comité Migration du Conseil des Barreaux européens (CCBE)

17h10 - 17h40 : Une solution à la problématique des enfants réfugiés et migrants ?
Dominique ATTIAS, Avocate au Barreau de Paris, Présidente de la Fédération des Barreaux d'Europe (FBE)

17h40 - 18h00 : Débats et clôture de la demi-journée

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

MIGRATION, ASILE ET ETAT DE DROIT

JEUDI 27 MAI 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer ICI

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à:

4 heures de formation pour les avocats français et 3 points de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**4h
de
formation
validées !**